

ASSOCIATION FRANCAISE DES BOUVIERS SUISSES

Affiliée à la Société Centrale Canine

Siège Sociale : Trouesse - route de Villenave - 40370 RION DES LANDES



25^e EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE DE L'A.F.B.S. Parc Equestre Fédéral LAMOTTE BEUVRON (41)

Entrée Verte

les 5 et 6 mai 2018
avec attribution du CACS



APPENZEL - BERNOIS - ENTLEBUCH - GRAND BOUVIER

Renseignements :

Mme BARDET : Tél. : 05 58 57 10 98

j.bardet2@wanadoo.fr ou

Mme MALHERBE : Tél. : 06 63 91 23 34

christinemalherbe@yahoo.fr

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement
sur internet : cedia.fr ou afbs-asso.com

Engagement internet (sauf Test de caractère) :

www.cedia.fr - paiement sécurisé

Engagement papier à renvoyer à :

M. Didier LETIENNE

15 les Hauts d'Envaud 87110 SOLIGNAC

Tél. 05 55 00 40 23 après 19h et week-end

mail : didier.letienne@neuf.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 20 AVRIL 2018

SAMEDI 5 MAI

A partir de 8h30 : - TESTS DE CARACTÈRE

- Initiation à l'Attelage - Conseils à la présentation d'un chien

de 11h00 à 12h00 : Séance Ecole du chiot et de l'adulte

de 12h00 à 13h00 : Pick-nick en commun avec ce que chacun peut apporter

de 13h15 à 14h30 : Séance de Confirmations seules

de 13h30 à 16h30 : Jugement des BABIES ET PUPPIES

17h30 : Assemblée Générale sur place

19h00 : Apéritif du Club

20h30 : Banquet annuel sur place

JURY :

Samedi à partir de 13h30 :

Babies et Puppies femelle ** : M. VIZZARI Dominique

Babies et Puppies mâle ** : Mme DELAUNAY Marie-Pierre

Confirmations adultes : Mmes BARDET et LAURENT

Dimanche à partir de 9h00 :

Bouvier Bernois :

Ouverte Mâle :

Mme DAVENPORT Helen

Champions Mâle/Femelle

(Grande -Bretagne)

Bouvier Bernois :

Jeune Femelle

M. VIZZARI Dominique

Intermédiaire femelle

(France)

Bouvier Bernois :

Ouverte Femelle

M. TUOMINEN Matti

(Finlande)

Bouvier Bernois : Intermédiaire Mâle

Bouvier d'Appenzell *

M. Van HUMMELEN Joseph

Bouvier d'Entlebuch *

Grand Bouvier Suisse *

(Belgique)

Bouvier Bernois

Jeune mâle

Mme DELAUNAY Marie-Pierre

Vétérans mâle/femelle

(France)

+ Confirmations **

* toutes classes ** toutes races

*La répartition des classes peut être modifiée
en fonction des inscriptions*

DIMANCHE 6 MAI

8h00 : Ouverture de l'Exposition

Accueil des participants - Contrôle sanitaire

9h00 : Début des jugements

11h30-14h30 : Plateau repas - Bar - sandwiches toute la journée

13h00 : Concours Jeunes présentateurs*

Défilé de charettes décorées

RING D'HONNEUR

A partir de 14h00 : - Lots d'Elevage * - Lots Reproducteurs *

- Meilleurs de chaque classe

- Meilleurs de race

- Meilleurs de l'Exposition

17h30 : Clôture

*inscription sur place le matin

RECOMPENSES

- UN SOUVENIR À CHAQUE EXPOSANT
- UNE RÉCOMPENSE À CHAQUE VÉTÉRAN
- UNE RÉCOMPENSE AUX 4 PREMIERS DE CHAQUE CLASSE
- UNE RÉCOMPENSE AUX CHAMPIONS DE CLUB

TROPHEE AU MEILLEUR DE L'EXPOSITION

Les résultats de notre Nationale d'Elevage seront comptabilisés pour la cotation officielle des géniteurs mise en place par notre Association et la Société Centrale Canine. Les grilles de cotation figureront dans le catalogue de l'Exposition et dans les revues de l'AFBS. N'oubliez pas que les mentions «1^{er} Choix» (2 points), «Sélectionné» (3 points), «Recommandé» (4 points) et «Elite» (6 points) ne sont attribuées qu'à des sujets reconnus «APTE» au Test de Caractère.

La présentation de votre chien au Test de Caractère ne nécessite aucune préparation particulière. **Alors engagez-le !**

REGLEMENT DE L'EXPOSITION

PRÉSENTATION -

Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation. Lors de la présentation du chien sur le ring, le « double Handling », est interdit. Personne ne peut, à l'extérieur du ring, appeler ou exciter le chien avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non-respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition : ne seront plus tolérés que les « coups de brosse de finition ». L'usage de la laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la texture naturelle ou la couleur naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition, pour des raisons majeures, indépendantes des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGES - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant.

Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ; seuls les lots d'Affixe et les lots Reproducteur seront autorisés.
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat.

SERVICE VÉTÉRINAIRE : Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits, ainsi que des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

PARTICIPATION AUX FRAIS : Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise à l'AFBS si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité de l'AFBS dans le cadre général des textes de la S.C.C.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la S.C.C. avec extension possible aux manifestations organisés par ses associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la S.C.C.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement sur internet : cedia.fr ou afbs-asso.com - Engagement internet (sauf test de caractère) : www.cedia.fr - paiement sécurisé - **IMPORTANT : vous recevrez par mail (valable également pour les engagements papiers) quelques jours avant la manifestation votre **RECEPISSE D'ENGAGEMENTS** et de **RESERVATIONS** à imprimer et à présenter à l'entrée de l'exposition et du restaurant.**

LISTE DES HÔTELS DES ENVIRONS

- A l'intérieur du site :

- **HÔTEL** (33 chambres) : dont 2 chambres pour personne à mobilité réduite.

Chambre 1 personne : 95 € Chambre 2 personnes : 115 € Chambre 3/4 personnes : 150 €

Chiens acceptés (supplément 10 € - 2 chiens maximum)

Une caution de 25 € est demandée, restituable à la remise des clés selon l'état de propreté

- **PAVILLON** (4 chambres) : Chambre 1 lit double + 2 superposés - Chambre 1 lit double + 1 simple -

Chambre 1 lit double + 2 simples : 65 €

- **SCOLAIRE** (71 chambres) : Chambre 2 personnes : 22 € la nuit - Chambre 4/5 personnes : 44 € la nuit + supplément couette

5.50 € par personne et par nuit. WC et sanitaires à l'extérieur, chiens acceptés.

Pour toutes les réservations sur le site du Parc Equestre, s'adresser à Christine MALHERBE chargée de centraliser les demandes

Tél : 06 63 91 23 34 mail christinemalherbe@yahoo.fr

- Un hôtel à Nouan le Fuzelier : Le Moulin de Villiers - Chambre à partir de 95 € la nuit - Tél. 02 54 83 33 48

- Un hôtel à St Viatre : (12 km) : Le Lion d'Or Tél : 02.54.88.92.19 chambres à moins de 50 €, chiens acceptés

- Un hôtel à Lamotte-Beuvron : Tatin : Tél. : 02 54 88 00 03, chambre à partir de 66 €, chiens acceptés

- Un hôtel à La Ferté St Aubin : (13 km) Le Château des Muids Tél : 02.38.76.50.08

- **Reste tous les hôtels courants** : (Kyriad, Campanile, etc..) à Olivet ou La Chapelle St Mesmin banlieue sud d'Orléans (33km)

OFFICE DU TOURISME : www.ot-coeurdesologne.com Tél : 02.54.83.01.73



Comment venir au PARC EQUESTRE FÉDÉRAL ?

De Paris : A10-A26 direction ORLEANS

Francilienne N104 A10/A71 - Direction A20 TOULOUSE - CLERMONT FERRAND- VIERZON - ORLEANS Centre

Sortie 3 : LAMOTTE BEUVRON, NOUAN LE FUZELIER, MEUNG SUR BEUVRON

D49/D48 CHAUMONT SUR THARONNE - Fléchage depuis la D35 Route de Chaumont

Depuis A20 ou A71 :

A71, Sortie 3 LAMOTTE BEUVRON, NOUAN LE FUZELIER, MEUNG SUR BEUVRON

D49/D48 CHAUMONT SUR THARONNE- Fléchage depuis la D35 Route de Chaumont



Possibilité de faire des Tests Génétiques avec **Antagène** durant le week-end.

FEUILLE D'ENGAGEMENT NATIONALE D'ELEVAGE DE L' A.F.B.S.

du 5 et 6 MAI 2018 à LAMOTTE BEUVRON (41)

RESERVE A L'ASSOCIATION

(une feuille par chien - photocopies acceptées) à expédier à : **Didier LETIENNE 15, les Hauts d'Envaud 87110 SOLIGNAC**

NOM DU CHIEN + AFFIXE :

RACE : N° Identification :

Sexe : N° LOF : Né(e) le :

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom de producteur :

Nom du propriétaire : N° Adhérent 2018 :

Les exposants qui engagent leur chien au Test de Caractère doivent engager sur papier et non par internet et doivent faire un règlement global : TC + Exposition.
Les TC sont limités à 35 chiens, au-delà une liste d'attente est constituée en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

joindre copie de la carte d'adhérent

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Mail (obligatoire) : en MAJUSCULE Tél. :

CLASSES D'ENGAGEMENT :

- Jeune (9-18 mois) : Intermédiaire (15-24 mois) : Ouverte (min. 15 mois) :
 Puppy (6-9 mois) : Baby (3-6 mois) : Vétéran (+ 8 ans) : Champion (min. 15 mois) : * joindre justificatif SCC ou FCI
 TEST CARACTÈRE (15 mois min.) : CONFIRMATION (15 mois min.) : samedi ou dimanche
 pour les chiens inscrits à l'exposition

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	Tarifs jusqu'au 23/3	Tarifs du 24/3 au 20/4	Sommes
1 ^{er} CHIEN (catalogue compris)	40 €	47 €	
2 ^{ème} CHIEN	33 €	40 €	
3 ^{ème} CHIEN et 4 ^{ème} CHIEN	25 €	32 €	
5 ^{ème} CHIEN et suivant	20 €	20 €	
- Puppy * - Baby *	30 €	37 €	
- Vétéran **	Gratuit		
Test de Caractère	20 € non adhérent - 17 € adhérent		
Confirmation seule du samedi	30 € - Gratuite aux adhérents -		
Repas AFBS samedi soir	26 € x		
Plateau Repas dimanche midi sur présentation de votre récépissé	18 € x		
Branchement Camping Car + accès au sanitaire (la nuitée)	6 € x		
Adhérent AFBS 5 € de réduction par chien engagé	5 € x		
	TOTAL		

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS : 20 AVRIL 2018

ATTESTATION

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 16h30.

Fait à _____ le _____
signature :

* ne peuvent compter comme 1^{er} chien dans le cas de plusieurs inscriptions

** Vétéran : si vous engagez seulement dans ces classes, envoyez vos inscriptions uniquement par courrier

Aucun engagement ne sera remboursé.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE INSCRIPTION

- La copie du Certificat Antirabique ou du Passeport pour les chiens venant de l'Étranger
- une enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse
- votre règlement par chèque à l'ordre de l'AFBS



NATIONALE D'ELEVAGE

les 5 et 6 MAI 2018

Parc Equestre Fédéral
LAMOTTE - BEUVRON
ENTRÉE VERTE



DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN

CLASSE BABY : 3 à 6 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur). Elle donne lieu à un classement en NE.

CLASSE PUPPY : 6 à 9 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien par ordre décroissant Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur. Elle donne lieu à un classement en NE.

CLASSE JEUNE :
Pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent.

CLASSE INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe est en concurrence avec la Classe Ouverte et donnant droit à l'attribution du CACS.

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe est en concurrence avec la Classe Intermédiaire et donnant droit à l'attribution du CACS.

CLASSE CHAMPION :
Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI – et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. (Photocopie du diplôme à joindre à la feuille d'engagement).

Les chiens Champions de France (Ch.CS : Champion de conformité au Standard) peuvent s'inscrire uniquement en Classe Champion à la NE.

CLASSE VÉTÉRAN -Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement.
La CLASSE VÉNÉRABLE n'est plus acceptée, vous devez inscrire votre chien en classe vétérán.

CLASSE NE CONCOURANT PAS :

Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

Sont considérées comme classes individuelles les classes : JEUNE, INTERMÉDIAIRE, OUVERTE, CHAMPION ET VÉTÉRAN.

CLASSE D'AFFIXE :

Classe pouvant être constituée sur place.
Pour au minimum 3 chiens de même race et variété (maximum 5), sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à des propriétaires différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait sur le ring d'honneur.

CLASSE REPRODUCTEUR :

Classe pouvant être constituée sur place.
Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au premier degré, issus d'un minimum de 2 portées pour les femelles et avec 2 lices différentes pour les mâles.

Les chiens composant les lots doivent être engagés dans une classe individuelle.

A l'exception des lots d'affixe et des lots reproducteurs, qui peuvent être constitués sur place, vous pouvez engager votre chien que dans une seule classe individuelle.

TRES IMPORTANT

Se munir du passeport ou du Certificat de vaccination antirabique et de la carte d'identification pour les chiens provenant de l'Étranger.

Photographies : L'organisation aura désigné des photographes oeuvrant pour son compte afin d'étayer la bibliothèque de l'association, (utilisation pour le site, la revue et tout support médiatique venant positivement nos races. Si une personne s'oppose à la prise en photo de son chien et l'utilisation qui pourrait en être faite, elle devra le signaler à l'organisateur dès son arrivée.

Afin d'identifier votre chien, il est impératif que son numéro soit tourné face au photographe.